



LE JOURNAL DE GIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS
chez Mme Veuve MELIN
Rue Quatre-Chapeaux, Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION
LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON
Avis. — La Direction du *Journal de Gignol* décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 7 fr. par an. (Prix unique)
ANNONCES... } PUBLICITÉ POPULAIRE
à prix très réduits
S'adresser : 20, rue Cavenne, 20

UN PAVILLON DES BEAUX-ARTS S.V.P.



Les artistes obligés d'exposer, c'est certain,
Pour vendre leurs tableaux et toucher de la braise
Emporteront pepin, chevalet, une chaise,

Leurs toiles avec cela, et pis z'en Bellecour
Iront à tous les vents exposer leur concours.
(Voir l'article à la 2^e page).



ON DEMANDE

UN

Pavillon des Beaux-Arts s.v.p.

GUIGNOL. — Mon pauvre, te me croiras si te veux, mais, vrai y paraît que les artisses, c't'année, feront pas d'expositance z'en Bellecour.

GNAFRON. — Et parque donc ?

GUIGNOL. — Parce qu'y a le Grrrand maire Gailleton que leur z'y promet tous les ans monts et merveilles, et que leur z'y donne rien du tout. Y devait z'y avoir un pavillon, une salle mirifique, tçetera, au lieu de ça, pus rien !

Autrefois, mes bozons, la peinture yonnaise Se vitrait de partout ; on en gagnait de braise, Et plus d'un peintrailon en usant ses pinceaux Avait mis de côté pas mal de pécuniaux Au salon de Paris on était z'en cimaise. J'en sais ben que diront : Ah ! la belle foutaise ! Ça ne rend pas meilleur un tableau qu'est mauvais. Mais ça donne un renom au peintre que l'a fait. Y peut vendre pus cher une mauvaise croûte Le moindre tableautin, une vache que broute, Un lièvre ou z'un faisau, même un poisson, Aveque de z'ignons dans le fond d'un chaudron, Tout ça se vendait bien. Aujord'hui la déveine Rentre dans l'atelier, l'art esse dans la gêne, L'amateur vient vous voir quand vous crevez de faim. Pour trouver tout trop cher, viendrez le lendemain Vanter sa collection qu'il dit être superbe Mais qui vaut pas un clou. C'est des artisses en herbe. Qu'on vendu des croutons pour presque rien du tout Y en a pour l'argent, mais ça manque de goût. Il veut dans son salon une bonne peinture, Il a pensé à vous, veut votre signature, Il veut encourager l'art et pis le talent Qu'il devine en vous. (Qu'avez besoin d'argent !...) Mais comptez-lui pas cher, sans ça il se la tire Et prolonge un peu plus votre horrible martyre. Quand vous n'en pouvez plus, vous voyant sans le sou, Presque découragé, de quoi devenir fou, Prêt, mes pauvres belins, à porter chez ma Tante, Vos œuvres en attendant que le Pactole chante, Il revient l'amateur vous offrir presque rien, Emporte triomphant votre œuvre qu'esse bien ; A payé en un mot le chassis et la toile, Mais veut passer chez vous pour votre bonne étoile.

GNAFRON. — Ça c'esse vrai, y a de gones que n'y connaissent rien, et que font les ceusses qu'y connaissent. Te te remémores ben le cousin à Trancanoir ?

GUIGNOL. — A Trancanoir ?... Ah oui ! qu'ilà qu'esse rentier.

GNAFRON. — Oui justement, eh ben, te me croiras si te veux, il a fait montasser z'une cambuse bien chouette, on dirait z'un château aveque de tourelles, et y z'y a fourré dedans de meubles z'achetés à la salle de ventes, et de tableaux à 9 fr. 75 du Grand-Bazar, ou à ceusses

que roulent les villes en vendant de saloperies croutales d'artisses inconnus. C'est d'un toc à fendre l'âme.

GUIGNOL. — Aussi tous les gones sarieux que s'y connaissent, se f...ichent de sa fiote. C'esse pas z'étonnant, y veulent de bon marché, y sont sarvis.

GNAFRON. — Mais dis-me pourquoi que les artisses sont pas contents ? et qu'y z'en veulent à Gailleton.

GUIGNOL. — Parce qu'y veut pas reconnaître d'utilitance purbique leur expositance annuelle.

GNAFRON. — Mais je croyais sensément notre Grrrand maire un peu artisse.

GUIGNOL. — Oh ! çartainement, dans un méquier oui, pour retrancher ou ajoutasser des grelots suivant le cas, je dis pas que non, mais quant à faire attention aux artisses, y s'en fiche comme de sa première décoration. Y n'a jamais rien fait pour ceusses, n'a jamais pu leur trouver un petit coin pour exposasser leurs œuvres, et si le Conseil murnicipal a fait queque petite chose, chaque année pour les artisses, c'esse grâce à l'influence et à l'intelligence des Parsidents de la sociétéance des Beaux-Arts. Et encore les achats de la commission sont-ils toujours faits pour la plus grande gloire de leurs amis et de leurs intérêts.

GNAFRON. — Mais autrefois y avait ben z'une expositance aux Terreaux, au Palais Saint-Pierre.

GUIGNOL

Y eut pendant longtemps tous les ans aux Terreaux, Au musée du Palais l'expose de tableaux. Queques gones malins qu'avaient beaucoup de braise Fonderent un beau jour la Société Lyonnaise Et des amis des Arts ; ça dura cinquante ans. Y en eut de z'abus, et ce fut aux dépens Des artisses yonnais qu'on prenait pour des moules Que montrèrent à la fin qu'ils n'étaient pas maboules, En envoyant gratter le jury des soyeux Que n'y connaissait rien. Puis, c'était ennuyeux Car on était forcé pour placer les peintures De cacher le musée par d'arnier les tentures. L'étranger que venait voir un tableau ancien Attendait queques mois, ou bien ne vitrait rien. Gailleton s'en ficha ! se fit pas trop de bile Et tout son grand conseil, un à un à la file Promit ce qu'on voulut, du beurre et pis du pain Et donna peau de bique et pis balai de crin. Les artisses pour lors, se mirent en sociétéance Pour parsident Miciol, on reprit confiance, On parmit de bâtir enfin z'en Bellecour Un pavillon en staf. Ce ne fut pas un four Et pendant bien longtemps on usa du système Ça coûtait ben très cher, on le faisait quand même Car c'était bien placé, y avait de z'exposants De Paris et d'ailleurs, de tableaux z'épatants, Des esculptures enfin, de bien chouettes gravures De pastels, de crayons et de z'enluminures. On vendit de tableaux, on fit de tombolas, Chacun était content, faut si peu z'ici-bas Pour rendre heureux quelqu'un et surtout un artisse Que vit que pour son art, que fait z'un sacrifice, Hélas en ce bas monde y a toujours une fin, Ce pavillon chenu qui ne restait enfin Tout juste que deux mois dans un coin de la place, Fit un gros mécontent, fit faire la grimace A z'un gros proprio qu'habitait vis-à-vis Et que fit grand procès ; reusement il perdit.... Et pendant ce temps-là on demanda z'au maire De donner un local, où l'art se puisse plaire, Il promit d'aviser, mais ne fit rien du tout, Se ficha des artisses et leur monta le coup.

GNAFRON. — C'esse de ça comme de tout, c'esse même l'honteux, car pour la deuxième ville de France, jles povres artisses sont vraiment pas veinards. Ça serait pourtant ben facile de leur z'y donner un petit coin. Est-ce que le Grrrand maire pouvait pas leur faire réservasser un petit endroit dans le quartier Grolée ?

GUIGNOL. — Dans le quartier Grolée ! ah ben ouiche, il voulait un miment les envoyasser à Saint-Georges ; une autre fois par d'arnier les voûtes de Perrache, mais les

nouveaux Parsidents, de gones intelligents, pour sûr, voulurent rien savoir.

GNAFRON. — Vers Charabaras. On aurait z'acheté les tableaux comme les rosses au marché z'aux chevaux.

GUIGNOL

Enfin, pour l'an d'arnier les fonds étaient en baisse Malgré les Parsidents que faisaient que la caisse, Grâce à leurs relations se tenaient à niveau En fesant tout le temps de z'adhérents nouveaux. A Gailleton, pour lors on demande une place Pour que l'exposition artistique se fasse ; Il donna le palais des arts religieux Où étaient autrefois les objets les plus pieux, Et sur l'emplacement d'une vierge à la chaise, On put voir un satan que bâillait à son aise, Un portrait de cocotte à la place d'un saint, Une colombe nue, au lieu de l'esprit saint. Ça c'était rigollo, mais ça porta pas chance Car on vendit très peu, presque rien comme on pense, Personne ne viendait, car c'était ben trop loin, Le maire s'en f...ichait, il était si malin.

GNAFRON. — Oh oui ! qu'il esse malin le gone, mais pendant ce temps-là au Conseil murnicipal on fesait de gognandises, on dépensait pas mal d'argent en impanissures. Et les dix-huit cent mille francs des invalos du travail ?

GUIGNOL. — Je te conseille d'en parler, de c'te cambuse qu'esse devien du z'un endroit hurmide, une vraie *salle petrière*.

Y a z'à Ste-Foix de bâtiments capables Elevés à grands frais par les contribuables Qu'habitent les grenouilles et pis les champignons Pour envoyer les vieux faire leur crevaion, Là les vieux travailleurs prendront le rhumatisme, De douleurs, de cancers, même la jaunisse Car ça tient pas debout, et ça ne sert à rien Et ceux qui l'ont bâti le savaient par trop bien, En fourrant les écus dans le fond de leurs poches, N'étaient pas surveillés ils ont fait des brioches. Et qui que paie ça ? C'est nous, le populo, Dont les grelins grelins dansent en tremolo. Avec ces picailons on eut pu faire en ville Un chouette pavillon sans se faire de bile, Où les artisses auraient fait leur exposition, Les orateurs braillé une péroration, On y aurait tiendu le Comice abricole, Ça qu'aurait rapporté de l'argent ma parole, Mais bast, je vois que j'ai ben tort de me détrancaer Parce qu'on saura toujours trop nous embobiner Si l'on compte sur ça, attendant qu'on batisse, L'art va z'à reculons, tout comme l'écriveisse.

GNAFRON. — C'est vrai, nom d'une grolle que ça z'aurait ben pu rapportasser gros de location z'à la ville, et au moins ça z'aurait contentassé tout le monde.

GUIGNOL

Mais au lieu de cela, pour le salon prochain Les artisses obligés d'exposer, c'est certain, Pour vendre leurs tableaux et toucher de la braise Emporteront pepin, cheval, une chaise, Leurs toiles avec cela, et pis z'en Bellecour Iront à tous les vents exposer leur concours, Ils étaleront là, aux grands yeux des cocottes Et des passants charmés, qu'il vente ou bien qu'il crotte, Leurs chefs-d'œuvre en plein vent, la nuit comme le Ça ne coûtera rien, ça peut pas faire un four, [jour, A moins que Gailleton et ses fervents apôtres Réchérflissant enfin qu'en se moquant des autres On risque bien souvent d'être blakboulé, Et qu'aux élections il peut être coulé, Qu'à force d'embêter, d'échauffer les cervelles, Les cervelles bouillonnent et delà sont rebelles Eavoient tout promener, font rentrer dans l'oubli Ceux qu'ont a encensé, cuilà qu'on a chéri, Alors aux élections quand ça bout y a baisse

Le maire met sa main sur son cœur et s'affaisse.

Jean GUIGNOL.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Kinotographique

Séance du 20 août 1895

Après une séance de commission, ia séance publique est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. le maire.

Qui a tenu à ménager ses « effets » pendant une huitaine, avant de promulguer officiellement la réouverture du Grand-Théâtre... qui devait rester fermé si « dans les 24 heures » on n'avait trouvé un impresario assez téméraire pour brigner la lourde succession du Campocasso de son cœur — heureusement disparu de l'affiche sous les sifflets unanimes des Lyonnais bien résolus à tenir notre première scène en « quarantaine » tant que cet antipathique personnage y machinait ses trucs surannés et ses combinaisons cacophoniques, faisant de lard à peu près comme un char-utier... à cette différence près, qu'il n'attachait pas sa troupe avec des saucisses.

L'incendie de Vaise

La première question abordée, après l'appel nominal, qui s'opère au milieu d'un brouhaha inexprimable, est celle des secours à remettre sans retard aux vingt-quatre ménages laissés sans aile à la suite du terr ble incendie de lundi, rue de Saint-Cyr, à Vaise.

Qui laisse des malheureux presque sans pain, après avoir brûlé — par une lamentable dérision — des monceaux de grains et de

farine, et a mis une fois de plus en lumière les merveilleux services que l'on peut attendre de celui des Eaux en notre bonne ville en proie à la sécheresse de Tantale entre ses deux cours d'eau.

Le conseil vote un secours de 2.000 fr. aux victimes de cet incendie.

Une goutte d'eau, hélas ! sur le foyer de ce sinistre.

M. Bessières interpelle sur les accidents de tramways, qui deviennent de plus en plus nombreux.

Il paraît, notamment, qu'il y a un match d'engagé entre la « guillotine roulante » de Neuville et les « tamponneurs à vapeur » de Bron et Monplaisir, à celui qui écraserait le plus grand nombre de passants et de voyageurs.

Pour ces derniers c'est « Neuville » qui tient la corde ; mais le record des premiers lui est chaudement disputé par « Monplaisir-Bron ». Les paris restent ouverts. Moi, je crois qu'ils arriveront *ex æquo* — *dead-heat*, comme disent les Anglais, en style sportif.

M. le maire répond que la responsabilité en incombe tout entière à l'autorité préfectorale.

Il est certain que si M. Rivaud s'était opposé de toute son influence à la création de ces lignes homicides, ça n'arriverait pas. Mais puisqu'il pousse la culpabilité jusqu'à y laisser circuler des voitures aussi meurtrières, il devrait bien ordonner qu'elles soient encloses de barrières, comme les voies ferrées de chemins de fer, tout le long de leurs parcours.

Maintenant, je sais bien que si la police en était remise à l'administration municipale, il ne s'y écraserait plus personne, peut-être

même guériraient-elles — comme la lance d'Achille — les malheurs qu'elles auraient causés... préfectoralement.

M. Montvert constate l'impuissance des autorités, tant préfectorale que municipale, à prévenir ces accidents et à protéger l'existence des contribuables.

Le jugement de Salomon. Aussi personne ne « pipe » plus mot.

Premier triomphe du citoyen Montvert, qui forme — avec le mont-Cindre, le mont-Thou et le mont-Verdun la quadrette des hauts sommets lyonnais... — en attendant que l'âge, achevant de neiger sur sa tête altière, transforme Montvert en Mont-Blanc !

La question du Grand-Théâtre

Avant d'aborder la question du Grand-Théâtre, M. Gailleton met le public en appétit par une question subsidiaire, celle de la nomination d'une commission de récolement du mobilier des théâtres, avant leur prise en possession par les nouveaux directeurs, MM Bessières, Penelle et Bischoff sont nommés membres de cette commission de « spécialistes », comme l'a demandé le maire.

Enfin, de notre future troupe lyrique, nous connaissons déjà les *accessoiristes*. Tout vient à point à qui sait attendre.

M. Gailleton soumet — *pro forma* — au Conseil les accords qu'il a déjà passés avec le nouveau directeur. Le rapport de l'administration est ainsi formulé :

Un candidat s'est présenté pour la direction du Grand-Théâtre, M. Vizentini, ancien directeur du Théâtre Lyrique de Paris.

Par son passé artistique, M. Vizentini présente des garanties professionnelles ; par les références qu'il nous a soumises, il remplit les conditions pécuniaires exigées par le cahier des charges.

M. Vizentini eût accepté purement et simplement les clauses du cahier des charges s'il eût pu obtenir l'exploitation des deux théâtres ; mais la séparation a mis le Grand-Théâtre dans une situation plus difficile, et, avant de se charger d'une tâche aussi lourde, M. Vizentini demande les modifications suivantes aux conditions de l'exploitation :

1° Engagement pur et simple des chœurs pour cinq mois seulement.

Les chœurs sont composés pour la plus grande partie d'étrangers ; ils font une ou deux saisons complémentaires (saisons de Pâques et villes d'eau). Nous n'avons donc aucun intérêt à imposer leur paiement du sixième mois au directeur.

2° Engagement de l'orchestre obligatoire pour cinq mois seulement.

On ne saurait employer les mêmes arguments pour justifier cette modification. Il est évident que c'est pas pure économie qu'on propose cette mesure, qui peut ne pas être fatalement mise à exécution.

Si le directeur joue le sixième mois, il trouvera moyen d'utiliser l'orchestre ; s'il ne joue pas, pourquoi lui imposer le paiement d'artistes sans emploi ?

Nous vous proposons donc de modifier le cahier des charges sur les points suivants :

A. Supprimer le sixième mois d'engagement obligatoire pour les chœurs.

B. Supprimer également ce mois pour l'orchestre, ou bien augmenter la subvention de 12.000 fr. Cette augmentation se trouverait compensée en partie par l'excédent de location des Célestins.

Si l'une ou l'autre de ces combinaisons n'est

BILLEVESÉES

« Le préfet de police a jugé qu'il y avait abus de la part des nombreuses cyclowomen qu'on voit circuler habillées du pantalon bouffant et de bas noirs bien tirés sur de jolis mollets. Persuadé qu'elles sont trop à revêtir ce costume quasi-masculin, ce peu galant homme entend leur interdire le port de la culotte, en dehors du temps qu'elles consacrent à battre des records et à la promenade à vélo. »

On a beau se nommer *Lépine*, il nous semble — quant à nous — que c'est se montrer bien jaloux des prérogatives du sexe viril.

Et si — ce qu'à M. Faure ne plaise — j'étais jamais appelé à fonctionner comme préfet de police, je me bornerais à interdire l'exhibition de leurs mollets aux seules pseudo-pédaleuses qui les auraient mal faits ; en me réservant de statuer moi-même et de délivrer les « permis de circuler » après examen des performances de chaque postulante.

Tandis qu'en s'engageant dans la voie restrictive du port de la culotte, M. Lépine en arrivera — pour complaire au sénatorial Béranger — à imposer, aux écuyères de la bicyclette, la jupe longue des amazones ; supprimant ainsi la seule compensation qui nous consolait un peu du spectacle horripilant des singes à roulettes, du genre masculin, dont les maigres tibias navrent notre horizon.

« Le conseil municipal de Nancy vient d'émettre un vœu par lequel il prie MM. les sénateurs et députés de rejeter purement et simplement le projet de loi tendant à ordonner l'ouverture d'une exposition universelle en 1900 à Paris. »

Cette dernière ne causerait pourtant aucun préjudice à la clientèle ordinaire d'officiers prussiens travestis en simples *pékins*, qui ont accoutumé de venir fréquemment à Nancy-la-Pu...sillanime commémorer la défense « héroïque » en 1870, de cette Capoue française, conquise — sans coup férir — par une paire de uhlands égarés.

« Contrairement à l'opinion générale, qui croit que la taille des Français tend à diminuer, la statistique vient d'établir que la moyenne de la hauteur de nos conscrits augmente.

« De 1875 à 1885, cette moyenne est à peu près de 1 m. 640 ; de 1885 à 1892, elle arrive à 1 m. 647 ; et de 1892 à 1895, elle atteint 1 m. 649. »

M. Prudhomme constate, avec une

légitime fierté, que la France reste ainsi la patrie des *grands* hommes !

Je ne dis pas ça pour ceux qui ont organisé l'expédition de Madagascar, encore qu'ils se révèlent comme de fameux conscrits !

Heureusement que celui qui se « débrouille » là-bas, malgré leurs « galles » initiales et leurs lamentables tiraillements bureaucratiques, est d'un meilleur bois que ces soliveaux ad-mi-nistratifs : c'est *du chêne* poussant vigoureusement dans tous les sens ses « vieilles branches » de légionnaires et de tirailleurs africains.

Quant aux Hovas : *macache !* comme disent nos vaillants turcos exaspérés de leur invisibilité ; ils se défilent « à l'anglaise » suivant l'exemple et la tactique du bravache colonel Shervington, embusqué derrière les colonnes des gazettes britanniques, où il « foire » ses *interviews*.

« Les héritiers de Wagner ont touché 100,000 francs, somme rapportée cette année par l'exécution en France des œuvres de l'auteur de *Lohengrin*. »

Etonnez-vous, après cela, que nos asiles d'aliénés regorgent de pensionnaires !

Oh ! leur tête ! leur pauvre tête !.

Pourvu que les « chanteurs ambulants » n'aillent pas propager l'épidémie, circonscrite, jusqu'ici, dans quelques salles de clinique musicale !

Par mesure préventive, nous demandons qu'on les muselle.

FRANGIN.

Nos Théâtres

Da vote émis mardi soir par les lumières dont est composé notre Conseil municipal, il résulte que le futur directeur du Grand-Théâtre, — M. Vizentini très probablement — ne nous donnera que cinq mois d'opéra et d'opéra-comique au lieu des huit mois d'exploitation des temps passés et ce, avec une augmentation de subvention et des charges moindres !

Il est vrai que si ce directeur est bien sage pendant les premiers mois de son exploitation — comme le mot est bien en situation en matière théâtrale — le Conseil, de plus en plus éclairé, ajoutera 12,000 fr. aux 250,000 autres qui sont votés, pour lui permettre d'exploiter — toujours ce vilain mot — un mois de plus. N'est-il pas vrai que c'est joli tout ça ?

Oa m'affirme que la saison ne commencera pas, au Grand-Théâtre, avant le 5 novembre prochain, pourquoi pas fin mars alors !

M. Peyrieux, le nouveau directeur du théâtre des Célestins, a, paraît-il, engagé

Mais nous espérons bien que ce n'est pas le citoyen Montvert qui sera l'arbitre de cette opportunité... à moins qu'il ne confonde le Grand-Théâtre avec celui des Quatre-Colonnes à St-Just ?

M. le maire met aux voix la proposition de M. Montvert, réservant le sixième mois de représentation. Cette proposition est adoptée.

Deuxième victoire de M. Montvert qui, grisé par ses succès va en demander la place de chef à M. Vinzentini.

Montvert « chef de clique » au Grand-Théâtre ! quel atout dans le jeu de la nouvelle direction !

Les Invalides du travail

M. Affre demande à M. le maire où en est le rapport qu'il a promis depuis si longtemps et qu'il devait déposer avant le 15 août.

Faut être juste, il n'avait pas spécifié de quelle année ?

M. Gailleton. — Je n'ai pu obtenir encore de la préfecture les documents nécessaires.

C'est la revanche de la Mairie centrale contre l'antique imputation : « C'est la faute à Bapodet ! » Maintenant : « c'est la faute à M. le Préfet ! »

Ce qui n'empêcha pas Barodet de devenir député inamovible de Paris et n'empêchera pas M. Rivaud de devenir ambassadeur ou Gouverneur général de l'Algérie, ou de la Tunisie — à beaucoup plus juste titre.

M. Affre. — Mais je ne vous demande pas ces documents ; je veux un rapport

Sarha Bernhard, la troupe, les costumes et accessoires qui accompagnent habituellement cette artiste pour ouvrir sa « saison. C'est fort bien tout cela, mais la troupe régulière qu'en fait-on ?

M. l'adjoint délégué aux beaux-arts fera bien de se rappeler que l'année dernière le précédent directeur nous a, avec ce que je nommerai le *truquage* Coquelin, privé pendant la saison entière de troupe régulière à ce théâtre. Veillez au grain M. l'adjoint.

Est-il indiscret de demander la date de la réouverture de notre seconde scène ? Serait-elle fixée en novembre elle aussi !

TITI.



LES LIVRES LYONNAIS

LYON PITTORESQUE

Texte de M. Auguste Bleton. — Illustrations de Joannès Drevet.

Préface de M. Coste-Labaume.

Trois artistes se seront réunis pour parfaire ce très charmant et très artistique volume, évocateur subtil des temps qui ne sont plus. M. Joannès Drevet, le délicat aquafortiste, fera surgir devant nos yeux la vision sublime du vieux Lyon bien près de disparaître, puis un historien disert autant qu'aimable, j'ai nommé M. Auguste Bleton, commentera d'une plume vive et alerte les dessins si suggestifs de son éminent collaborateur ; enfin, M. Coste-Labaume, notre sympathique confrère du *Lyon républicain*, présentera cette œuvre unique avec l'alacrité qu'on lui connaît et la compétence qui lui est habituelle.

Les deux auteurs, le dessinateur et l'historien, se sont mis concurremment en campagne : ils nous promèneront dans le vieux quartier Grôle, sous les flèches de Saint-Nizier et tout autour de l'Hôtel de Ville. Ils nous décriront les vieux ponts du Rhône, ils nous conduiront de la Quarantaine à Saint-Georges, de Saint-Just à Fourvières et sous les tours de la Primatiale ; chemin faisant, ils nous feront traverser les vieilles rues du quartier Saint-Jean, et nous arrêteront devant les merveilles archéologiques que l'on rencontre à chaque pas dans le quartier du Change à Saint-Paul et de Pierre-Scize à Vaise.

Cet ouvrage, actuellement en souscription et qui ne tardera pas à faire son apparition dans les vitrines des libraires, aura un grand succès auprès de ceux qui suivent avec passion la marche de l'histoire archéologique lyonnaise ; ce sont du reste, de mes concitoyens admirateurs fervents des reliques artistiques qui nous ont

été léguées par les siècles qui vont entreprendre cette tâche. Soyez persuadés toutefois que cette entreprise n'est pas des plus commodes, mais nos compatriotes ont la foi et ils aiment leur chère cité de toutes leurs forces. Allons, bonne chance ! et mes plus sincères compliments.

A ce sujet, je veux présenter quelques observations : il est rare de voir retracer la physionomie ancienne de notre ville avec tact et avec simplicité. On veut composer de gros volumes très érudits, certes, mais qui n'ont que le tort d'être inaccessibles à la masse du public. A cette heure où la pioche du démolisseur — vieux style — transforme une grande partie de ce que l'on était convenu d'appeler le vieux Lyon, il est bon que le crayon ou le burin perpétuent le souvenir des merveilles qui rappelaient nos heures de gloire du Moyen-Age ou de la Renaissance. Notre distingué confrère Etienne Charles parlait dernièrement de la destruction d'une intéressante maison de la rue du Garet, celle à l'enseigne du *Vert galant*, et il prévoyait la transformation prochaine du quartier Saint-Paul où des monuments nombreux attestent encore dans la pierre les années de splendeur de notre indépendance municipale.

Ce livre remplira donc une double mission, mission éducatrice, mission initiatrice. Et par éducatrice, j'entends une étude qui vulgarisera l'histoire de Lyon, montrera la marche ascendante de la ville à travers les siècles et donnera un tableau exact de ses usages, de ses mœurs et de ses monuments ; par initiatrice, je vois une œuvre d'une portée plus haute encore, œuvre de fidélité, œuvre d'amour, œuvre affirmant sa confiance dans les destinées de la cité, dans la gloire qui est réservée à ses vertus de prévoyance et d'activité ; enfin, et je terminerai par là, œuvre reconnaissante de l'effort des ancêtres et se souvenant que de notre ville partirent sur la Gaule les premiers rayons de la civilisation antique. Tel sera, je crois, le but de ce beau livre ; ne nous semble-t-il pas qu'il y a lieu de féliciter chaleureusement les auteurs de leur fière initiative, de leur généreuse pensée ?

GEORGES DE MYRTE

Occasion exceptionnelle

FONDS DE COIFFEUR

au Centre de Lyon

VINGT-CINQ ANS D'EXISTENCE

A VENDRE

pour CAUSE de Santé

S'adresser au bureau du *Journal de Guignol*, 20, rue Cavenne, Lyon.

pas adoptée, c'est la fermeture du Grand-Théâtre pour la saison prochaine, avec tous les inconvénients qui en découlent ; c'est le chômage forcé d'un petit personnel très intéressant et fort nombreux ; c'est une perte sensible pour le bureau de bienfaisance, perte qui s'éleverait de 25 à 30,000 fr.

En présence des graves intérêts qui s'attachent à l'exploitation normale de notre scène lyrique, je vous propose, Messieurs, quelle que soit notre répugnance pour une aussi forte subvention, de voter pour cette année le crédit demandé. L'année prochaine, on étudiera s'il est possible de trouver d'autres combinaisons.

Telles, par exemple, que la rentrée en scène de la *persona grata* chère à son cœur de Maire et dont il espère bien, *in petto*, que l'éclipse ne sera que momentanée. Espérons que M. Vizentini ne se fera pas le « clair de lune » de ce Campocasso légaliste.

M. Colliard ne trouve pas grand mal à ce qu'on modifie le cahier des charges, car les clauses n'en sont généralement pas exécutées. Il est d'avis d'accepter qu'on ne joue que pendant cinq mois, sans augmenter la subvention.

Ce que Campocasso peut se mirer dans les lignes soulignées de cette déclaration !

M. Bischoff. — Enfin, pour 12 000 fr. on va jeter dans la misère toute une série de malheureux employés !...

Cette réflexion part d'un bon naturel, Mais quittez ce souci.

M. Montvert fait observer que le conseil sera toujours à temps de voter une augmentation de subvention, s'il est jugé convenable de jouer pendant le sixième mois.

moral sur le fonctionnement que l'administration compte établir pour l'hospitalisation.

Un rapport « moral » ? hum ! au papa *Gueuleton* !

M. Gailleton. — Je vous donnerai le rapport des experts avant la fin du mois, M. Moncorgé est malade, et MM. Prosper Perrin et Journoux m'ont promis leur rapport pour la fin du mois.

Promettez et tenir font deux ; vous le savez mieux que personne, M. le Maire.

M. Montvert. — On vous accorde ce délai.

Magnanime Montvert !

M. Colliard. — Vous avez un crédit illimité.

Pas après des électeurs et contribuables, toujours !

M. Gailleton. — Quant au rapport moral, je vous le promets pour la prochaine séance.

Na ! êtes-vous contents ? Il en sera quitte pour ne pas présider la prochaine séance et... vous serez bien avancés !

M. Masson. — Allons donc ! Vous vous engagez trop.

M. Gailleton. — Mettez-vous à ma place.

M. Masson. — Vous l'occupez trop bien.

Oh ! de grâce, laissez-moi prendre cet « instantané », c'est trop réussi comme pose... pour la galerie.

Enfin arrive M. Bischoff qui tend la perche à M. le maire en demandant des explications sur la « Boutasse municipale » qu'on a supprimée.

Questions diverses

Le mot de « Boutasse municipale » fait sourire tout le monde. M. Gailleton promet de s'occuper de la question.

A loisir, quand il retournera à sa « boutasse » d'Aix-les-Bains.

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre ; Quand M. le Maire prend les eaux, ses administrés sont lavés.

M. Gailleton. — Que voulez-vous ? Vous avez demandé des savons parfumés et des douillettes. Vous voulez toujours le mieux et vous ne faites que démolir. La commission des finances est saisie d'un projet de bains de quartiers ; elle fera son rapport.

Pas maintenant, il fait trop chaud ; mais cet hiver, quand il gèlera à pierre fendre et que les malheureux réclameront des *braseros*. C'est ce qu'on appelle ad-mi-nistrer.

M. Bessières voudrait attacher un contrôleur à chaque tramway à vapeur ou électrique pour empêcher les accidents. On trouve le remède insuffisant et les finances municipales trop pauvres pour organiser un contrôle spécial.

C'est bien étonnant que l'administration n'ait plus de protégés à caser, en créant ces nouveaux postes de (cinq ou septième roue) de tramway !

Les bureaux de la mairie du 6^e

On poursuit la liquidation des questions à l'ordre du jour. Une discussion mouvementée s'élève sur le règlement des travaux et fournitures effectués en vue du transfert des bureaux de la mairie du 6^e arrondissement dans les maisons Kunte et Janin, rue de Vendôme.

Il paraît que les comptes présentés sont fantastiques — des phares ont été payés 210 fr. qui n'en valaient que 120 — que le mobilier a disparu pendant le déménagement. On a fini par en retrouver des bribes — des rideaux, des tuyaux de poêle — après une enquête approfondie, enquête pendant laquelle l'architecte de la ville, chargé du rapport, n'a pas eu envers la commission municipale la courtoisie la plus absolue.

Il paraît que le personnage a été quelque peu bref... ce qui n'a rien de bien étonnant de la part d'un sire concis.

M. Masson demande sa tête.

Elle n'est pourtant pas belle !

M. Lavigne plaide les circonstances atténuantes, en avocat. Le Conseil ne semble pas absolument convaincu par cette plaidoirie et l'architecte est sur le point

d'être révoqué purement et simplement.

La discussion s'éternise et M. Gailleton est véritablement pris à partie parce qu'il veut couvrir son architecte.

Dame ! c'est qu'il est au courant de bien des choses, et si, pour se venger, il allait « manger le morceau » — « débiter les trucs » — et « casser du sucre » sur de gros dos !

M. Masson insiste pour la révocation, et demande le vote nominal.

M. Grossetête — Ce n'est pas la peine de payer 5 000 fr. pour avoir des imbéciles, on en trouverait à moins.

Exemple : le recrutement gratuit de nos conseillers municipaux.

M. le maire dit que le conseil, en votant l'ordre du jour Masson, s'immisce dans les actes administratifs. L'administration prendra les mesures convenables, après quoi elle sera responsable devant le conseil.

Domage que Villemessant soit mort ; ce qu'il la trouverait bien bonne !

M. Masson retire son ordre du jour.

M. Rives modifie ainsi les conclusions de son rapport : « Le conseil invite l'administration à prendre les mesures nécessaires à l'égard d'un architecte. »

Ce qui ne veut pas dire qu'il soit toisé.

Ces conclusions sont adoptées.

Vous verrez qu'il s'en tire avec une... gratification.

Le Conseil vote une indemnité de 5 000 francs à la Société de tir de Lyon à cause des travaux qu'on exécutera dans le stand pour les canalisations de la Compagnie des eaux.

Diable ! est-ce qu'on va nous supprimer le mince filet d'eau qu'elle nous di tribue si parcimonieusement ?

La séance est levée à 10 h. 12.

Le rideau tombe... et ma plume aussi.

U. MAURICE TIC.

SPECTACLES DE LYON

Casino des Arts

Samedi 24 août, réouverture avec une troupe de premier ordre.

Eldorado

On répète activement à l'Eldorado le spectacle qui sera la véritable ouverture

de la saison. Succès toujours croissant de la pantomime anglaise où les Price soulèvent les éclats de rire de toute la salle.

Concert de l'Horloge

137, Cours Lafayette. — Semaine de clôture avec Diamantine dans ses nouvelles attractions ; Mayol le chanteur mondain ; le petit Fred, Mmes Mallet, Kaline, Elvire, etc., etc.

Tous les soirs, Nos couturières obtiennent un grand succès.

Ménagerie Pezon

Cours du Midi (Côté Rhône)

Représentation tous les soirs, à huit heures. — Jeudi, dimanches et jours fériés, matinée à 4 heures. — Tous les jours, à 4 h., répétition.

L'Imprimeur-Gérant : J^e BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

Le nouveau Hascicule
DU
DIORAMA PHOTOGRAPHIQUE

Est en vente au prix de 15 cent. (20 cent. par poste) ; il contient 6 superbes vues

VENTE EN GROS :

Chez Mme Veuve MELIN

7, rue Quatre-Chapeaux, 7

A LYON

Les demander dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux

Diorama Photographique

Le Diorama photographique comprend à la fois les reproductions de toutes les merveilles de la nature ou de l'activité humaine et les curiosités locales universellement réputées. Le lecteur, transformé en touriste, est promené dans un enchantement magique, à travers les panoramas les plus grandioses et parmi les richesses des palais, des musées et des monuments du monde entier.

Cette œuvre magnifique, parfaite dans son exécution, paraît 2 fois par semaine en fascicules de six photographies. Elle forme une collection splendide des richesses de l'univers.

ÉLÉGANTS !

Voulez-vous être bien habillés et à bon marché ? Allez

AU TAILLEUR PAUVRE

car il est le seul pouvant vous donner pour

29 fr. 50

un Superbe Habillemeut complet (sur mesures) en drap et nuances derniers genres.

C'est 66, Cours de la Liberté, et 17, rue Basse-du-Port-au-Bois.

Deux Médailles d'Or : Bruxelles 1893, Paris 1894

Au Rendez-vous des Lyonnais

GRAND HOTEL, F. RENAUD, Pré à Francheville-le-Bas

Jeu de Boules — Salles d'ombrage — Tonnelles

BALANÇOIRES, etc., etc.

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Bonne Cuisine bourgeoise

PRIX MODÉRÉS

ÉCURIE ET REMISE

GRAND BAZAR de PAPIERS PEINTS

FABRIQUE. — GROS et DÉTAIL

Immense arrivage de soldes

SPÉCIALITÉ DE VITRAUX

V. ÉMERY

Rue Hyppolyte-Flandrin, 19 et rue des Augustins, 12, LYON

En face la grande entrée de l'école La Martinière

PAPIERS RICHES ET ORDINAIRES

depuis 15 cent. le rouleau

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES OBTENUES
Diplôme d'honneur Médailles d'or, vermeil, argent, etc., etc.

QUINA BRUNO

DÉPÔT TOUTES BONNES PHARMACIES
Envoi franco le litre 3,50 — par 12 litres 30 f.
Bruno-Tavernier, ph., 35, quai Fulchiron, Lyon

Impressions en tous genres pour le Commerce

Factures, Mandats, En-Têtes de Lettres

Enveloppes — Circulaires

Lettres de Mariage

20, RUE

BROCHURES

Travaux administratifs

Prix — Courants

Prospectus

Thèses

etc., etc.

IMPRIMERIE DES FACULTÉS

Cartes-Chromos

Cartes de visite et d'adresse

Calendriers — Ephémères — Blocs

Étiquettes de luxe et ordinaires, Cachets, Capsules, etc.

CAVENNE

couleurs et

Tirages noirs

Travaux de luxe

Affiches de toutes dimensions

JOURNAUX